**Compte rendu réunion de bureau du 14 novembre 2023**

Présents : Nicole BEIDERLINDEN, Bernadette BONNAIN, Gilberte MIGEON , Jacky PASQUiER , Pierre BEIDERLINDEN , Martine RIVALIERE, Gérard MAJCHRZK, Jean-Paul GAGNERE Muriel MASSEI  Annick AURIAU

Excusée :  Moisette PAUTAL

**Ordre du jour :**

1. Organisation AG
2. Questions diverses

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

* **Assemblée Générale 19 Novembre à CHENECHE :**

Elle aura lieu à 10h00 suivie d’un repas préparé par le traiteur Bertrand DOUSSET, coût du repas avec boisson 17,00€.

65 inscriptions au repas et 7 personnes uniquement à l'apéro.

Prévoir fruits pour ajouter à la sangria avec cacahuètes et gâteaux apéro, et 2 cubis de vin pour le repas.

RDV à 9h pour la mise en place des tables

Gilberte se propose de faire de la déco de table. Seront aussi installés les drapeaux de nos villes jumelles

* 2 Québécois de passage à NEUVILLE ont rencontré Muriel MASSEI et Gérard MAJCHRZK pour connaître le fonctionnement de notre jumelage et probablement envisager leur future adhésion au jumelage de NEUVILLE de QUEBEC.
* **GRANDE-BRETAGNE**

BEN nous a transmis le bilan de leur séjour 2023 et proposé des dates pour les prochains séjours :

2024 court séjour en Angleterre du 22 au 25 août / 2025 court séjour à NEUVILLE du 2 au 5 mai / 2026 long séjour en Angleterre du 25 juillet au 1er août pour le 40ème anniversaire du jumelage

* **QUEBEC**

Séjour à NEUVILLE de QUEBEC du 7 au 21 septembre 2024

30 personnes inscrites à ce jour

**Information complémentaire oublié d’être évoqué lors de la réunion**

* **COMPTE ASSOCIATION**

Le rendez-vous est fixé av le vérificateur aux compte mercredi 15 novembre pour vérifier les compte période du 1/12/22 au 15/11/23

* **Cadeau offert par transporteur**

Il a été offert par le transporteur ABSIE un chèque pour le loto qui devait avoir lieu le 5 novembre et qui a été annulé. Pour moi un chèque de l’association peut être offert pour le Téléthon du même montant soit 50,00€